

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
27 octobre 2004  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Cinquante-neuvième session**  
Point 36 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-neuvième année**

**Lettre datée du 26 octobre 2004,  
adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après la liste récapitulative des violations et autres actes d'agression perpétrés par Israël contre le Liban au cours de la période allant du 25 septembre au 18 octobre 2004.

Ces graves violations s'inscrivent dans le droit fil de la série de violations provocatrices que ne cesse de commettre Israël à l'encontre du territoire libanais sur terre, sur mer et dans les airs, au mépris des principes du droit international et des résolutions de l'ONU, et bien que vous lui ayez maintes fois demandé d'y mettre fin.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État, le territoire et le peuple libanais, le Liban demande instamment au Conseil de sécurité de dissuader et d'empêcher Israël de commettre à nouveau ces actes dangereux qui menacent la paix et la sécurité internationales. Le Liban tient Israël entièrement responsable de toutes les conséquences que de telles agressions pourraient avoir.

Appelant votre attention sur les graves conséquences qui pourraient découler de ces actes, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Sami **Kronfol**

**Annexe à la lettre datée du 26 octobre 2004, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**25 septembre 2004**

À 5 h 45, un obus éclairant a été tiré au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, en face de Ras Naqoura. À 18 h 59, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir de cette vedette.

**26 septembre 2004**

À 4 h 54, un obus éclairant a été tiré à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, en face de Ras Naqoura. À 22 h 39 et 22 h 49, deux nouveaux obus éclairants ont été tirés au large à partir de la même vedette.

**26 septembre 2004**

Entre 11 h 40 et 12 h 30, les forces d'occupation israéliennes postées à l'intérieur des fermes de Chebaa ont tiré des obus d'artillerie de 155 millimètres qui se sont écrasés à la périphérie de Birket El-Naqar, à l'intérieur des fermes.

**26 septembre 2004**

À 15 h 25, les forces d'occupation israéliennes postées à l'intérieur des fermes de Chebaa ont tiré deux obus d'artillerie de 155 millimètres qui se sont écrasés à l'intérieur des fermes.

**28 septembre 2004**

Entre 11 h 20 et 12 h 20, et à 19 h 59, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

**29 septembre 2004**

À 9 h 49 et à 13 h 10, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

**30 septembre 2004**

À 22 h 5, un obus éclairant a été tiré au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

**1<sup>er</sup> octobre 2004**

À 11 h 15, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura. Entre 16 heures et 21 h 10, un obus

éclairant et plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirés au large.

**1<sup>er</sup> octobre 2004**

À 14 heures, les forces d'occupation israéliennes postées à Rweiset Alalam, à l'intérieur des fermes, ont tiré plusieurs salves avec des armes automatiques de moyen calibre aux alentours de leur position.

**2 octobre 2004**

À 5 h 40 et 10 h 9 et entre 13 h 40 et 13 h 50 ainsi qu'à 17 h 55, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

**3 octobre 2004**

À 14 heures, les forces d'occupation israéliennes postées à Rweiset Alalam, à l'intérieur des fermes, ont tiré plusieurs salves avec des armes automatiques de moyen calibre aux alentours de leur position.

**4 octobre 2004**

À 0 h 5, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

**4 octobre 2004**

À 12 h 50, les forces d'occupation israéliennes postées à Tallet Elradar, dans les fermes de Chebaa, ont ouvert le feu autour de leur position avec des armes automatiques de moyen calibre.

**5 octobre 2004**

À 15 h 40, les forces d'occupation israéliennes postées à Tallet Elradar, dans les fermes de Chebaa, ont ouvert le feu autour de leur position avec des armes automatiques de moyen calibre.

**6 octobre 2004**

À 4 h 50, deux obus éclairants ont été tirés au large par une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

**6 octobre 2004**

À 14 heures, les forces d'occupation israéliennes postées à Rweiset Alalam, dans les fermes de Chebaa, ont ouvert le feu autour de leur position avec des armes automatiques de moyen calibre.

**7 octobre 2004**

Entre 3 h 10 et 6 h 25, deux obus éclairants et plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirés au large à partir d'une vedette

israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

#### **8 octobre 2004**

À 7 h 45, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

#### **8 octobre 2004**

À 15 h 4, les forces d'occupation israéliennes postées à Rweiset Alalam, dans les fermes de Chebaa, ont ouvert le feu autour de leur position avec des armes automatiques de moyen calibre.

#### **9 octobre 2004**

À 15 h 54, plusieurs salves provenant d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au large à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises en face de Ras Naqoura.

#### **13 octobre 2004**

Entre 17 h 25 et 18 heures, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont violé l'espace aérien libanais au-dessus des fermes de Chebaa.

Entre 21 h 15 et 21 h 35, deux hélicoptères israéliens volant à moyenne altitude ont violé l'espace aérien libanais au-dessus des fermes de Chebaa.

#### **17 octobre 2004**

Entre 14 h 40 et 17 h 40, un avion téléguidé israélien volant à moyenne altitude a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Tyr, puis décrit des cercles au-dessus de Tyr, de Nabatieh et de Saïda.

#### **18 octobre 2004**

Entre 11 heures et 11 h 55, deux appareils de combat israéliens volant à différentes altitudes ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Tyr, se sont dirigés vers l'est et le nord jusqu'à Beyrouth, ont décrit des cercles au-dessus de Beyrouth, puis se sont dirigés vers le nord jusqu'à Chekaa et ont décrit des cercles au-dessus de Chekaa.

Entre 11 h 45 et 12 h 15, deux appareils de combat israéliens volant à haute altitude ont violé l'espace aérien au-dessus de la mer au large de Saïda, se sont dirigés vers Beyrouth, puis ont décrit des cercles au-dessus de Beyrouth et de Saïda.